RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 64351C7D-3D13-8EBA-80C3-271CB36BC235

REKCOTS
Société par actions simplifiée au capital de 276 696 euros
Siège social : Route départementale 115 J, 21700 VILLERS-LA-FAYE
403 449 176 RCS DIJON
Ci-après la « **Société** »

ACTE DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU 24 SEPTEMBRE 2026

Les soussignés :

- **Monsieur Jean-Pierre STOCKER** ;
- **Monsieur Olivier STOCKER** ; et
- **La société SFJB**, société par actions simplifiée représentée aux présentes par son président Monsieur Jacques BONDOUX,

Détenant ensemble 1 134 actions, soit la totalité des actions de la Société,

Ci-après les « **Associés** »,

Agissant en qualité de seuls associés de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 20.4. des statuts,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

1. Nomination d'un nouveau président en remplacement du président démissionnaire ;
2. Rémunération du président ;
3. Nomination d'un nouveau directeur général en remplacement du directeur général démissionnaire ;
4. Rémunération du directeur général ; et
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Les Associés, prenant acte de la démission de Monsieur Olivier STOCKER de son mandat de président à compter de ce jour, nomment à l'unanimité en qualité de nouveau président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- Monsieur Jacques BONDOUX, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

DEUXIÈME DÉCISION

Les Associés décide à l'unanimité que Monsieur Jacques BONDOUX ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de président mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Docusign Envelope ID: 64351C7D-3D13-8EBA-80C3-271CB36BC235

TROISIÈME DÉCISION

Les Associés, prenant acte de la démission de Monsieur Jacques BONDOUX de son mandat de directeur général à compter de ce jour, nomment à l'unanimité en qualité de nouveau directeur général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

– Monsieur Olivier STOCKER, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Olivier STOCKER disposera des mêmes pouvoirs de direction que le président et aura, comme le président, le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

QUATRIÈME DÉCISION

Les Associés décident à l'unanimité que Monsieur Olivier STOCKER ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de directeur général mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

CINQUIÈME DÉCISION

Les Associés donnent à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les Associés sera conservé dans les archives de la Société.

Les Associés,

[redacted] Signé par : D9B7EBB059B841B...

Monsieur Jean-Pierre STOCKER

[redacted] Signé par : EF35769F4C31445...

Monsieur Olivier STOCKER

Signé par : F88346CA2EAC4B9...

La société SFJB,

Représentée par son président,

Monsieur Jacques BONDOUX

[D'AUTRES SIGNATURES SE TROUVENT EN PAGE SUIVANTE]

Docusign Envelope ID: 64351C7D-3D13-8EBA-80C3-271CB36BC235

Le président nouvellement nommé,

Pour acceptation desdites fonctions,

Signé par :
F88346CA2EAC4B9...

Monsieur Jacques BONDOUX

Le directeur général nouvellement nommé,

Pour acceptation desdites fonctions,

Signé par :
EF35769F4C31445...

Monsieur Olivier STOCKER